

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL

du jeudi 28 avril 2022

*L'an deux mille vingt-deux, le vingt-huit du mois d'avril, le Conseil Municipal de la commune de SAINT DENIS LA CHEVASSE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle du Conseil, à dix-neuf heures, sous la présidence de Madame Mireille HERMOUET Maire.
Convoqué le 23 avril 2022.*

Présents : Mesdames HERMOUET Mireille – FRAPPIER Catherine – CHIRON Corinne – ROUSSEAU Françoise – TURPAULT Marie-Thérèse – PELTIER Sylvie

Messieurs DURAND Christophe - JAULIN Denis —BOUDEAU Richard – RENAUD Franky – VERDEAU Fredy – PROUST Didier – CAUNEAU Bernard

Absents : CHARRON Aline - PERSICO Maryline – RETAILLEAU Sabine – CHIRON Corinne – BAUDILLON Ludovic – ROUSSEAU Matthieu (6 élus ayant donné procuration),
MIOT Mariame

Secrétaire de séance : Richard BOUDEAU

1. Communauté de Communes Vie et Boulogne : validation du prestataire pour le marché des extincteurs

Délibération DE-2022-035 en Préfecture le 29 avril 2022 -n°085-218502086-20220429-DE_2022_035_DE

Madame le Maire rappelle la réunion du 30 novembre 2021 (Délibération n°101/2021) où le Conseil Municipal avait décidé d'adhérer au groupement de commande pour la fourniture et la maintenance des extincteurs et de désenfumage.

Suite à cette adhésion, un marché a été lancé pour l'ensemble des adhérents au groupement, et le rapport des analyses établi par la commission a été réceptionné. Il en ressort, au vu des offres reçues, et du compte rendu de la commission que l'entreprise SAFE d'Essarts en Bocage obtient la meilleure note.

Après avoir donné lecture du bordereau de prix et du rapport, le Conseil Municipal valide l'avis de la commission et retient l'entreprise SAFE d'Essarts en Bocage pour le marché en objet (le montant maximum du marché pour la commune est de 7 000 € HT/an).

2. Accueil de Loisirs l'Îlot Mômes : validation des tarifs des séjours été 2022 et du dossier d'inscription

Délibération DE-2022-036 en Préfecture le 29 avril 2022 -n°085-218502086-20220429-DE_2022_036_DE

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le service Accueil de Loisirs l'Îlot Mômes organisera 3 séjours pendant l'été 2022 :

Séjour « Bienvenue au cirque » 3-6 ans

Du 11 au 12 juillet

3-6 ans (né entre 2016 et 2019) (24 places)

Camping de la Bergerie

Les Achards

Séjour « Les petits débrouillards » 7-8 ans

Du 25 au 27 juillet

7-8 ans (né entre 2014 et 2015) (20 places)

Base de Loisirs

Noyant la Gravoyère (49)

Séjour « Sports et Nature » 9-12 ans

Du 18 au 22 juillet

9-12 ans (né entre 2010 et 2013) (20 places)

Base de Loisirs - Nalliers

Pour ces séjours, le Conseil Municipal a validé le dossier d'inscription et applique les tarifs des séjours proposés par la Commission Famille et Solidarités à savoir :

SEJOURS COURTS - COMMUNE				
Quotient familial	Tarif d'une journée séjour	Tarif du séjour 5 JOURS	Tarif du séjour 3 JOURS	Tarif du séjour 2 JOURS
0€ à 700€	26.70€	133.50€	80.10€	53.40€
701€ à 1100€	36.40€	182.00€	109.20€	72.80€
Plus de 1101€	46.70€	233.50€	140.10€	93.40€

SEJOURS COURTS - HORS COMMUNE				
Quotient familial	Tarif d'une journée séjour	Tarif du séjour 5 JOURS	Tarif du séjour 3 JOURS	Tarif du séjour 2 JOURS
0€ à 700€	29.40€	147.00€	88.20€	58.80€
701€ à 1100€	40.00€	200.00€	120.00€	80.00€
Plus de 1101€	51.40€	257.00€	154.20€	102.80€

Modes de paiement acceptés : prélèvement bancaire, chèques bancaires, chèques vacances.

3. Informations diverses

Complexe Sportif

M. Didier Proust informe le conseil municipal que la réflexion se poursuit sur les orientations du projet de réhabilitation ou de reconstruction de la salle, cette décision sera mise à l'ordre du jour du conseil du 17 mai 2022.

Goûter des aînés

Il aura lieu à la salle Ocarina le samedi 14 mai 2022 à 15h00

► Prochaine séance de conseil municipal : **mardi 17 mai à 19h30**

La séance du conseil municipal est levée à 20h15.